



MUNICIPALITÉ DE
LAC-TREMBLANT-NORD

Bonjour à tous,

J'espère que vous restez tous en bonne santé pendant ces moments difficiles, l'automne que nous vivons étant un peu étrange en raison du contexte actuel. Bien que j'aie pu croiser certains d'entre vous à la réunion de PLTN ou à la marina, j'espère que l'été prochain permettra davantage de réunions et de discussions en personne. J'ai hâte de vous voir tous dans un contexte plus normal.

Malgré la situation inhabituelle créée par la pandémie actuelle, notre administration a été très occupée. Marie-Lise, notre nouvelle inspectrice, s'est lancée dans l'action et, heureusement, son expérience, ses compétences et son organisation nous ont permis de progresser pendant cette saison de permis exceptionnellement chargée.

Bien que l'administration travaille sans relâche afin de gérer le mieux possible sa charge de travail, les limites imposées par les restrictions liées à la COVID-19 ont malheureusement fait en sorte que certains d'entre vous ont dû attendre afin d'obtenir des réponses à leurs demandes. Nous voulons prendre le temps de nous excuser pour les délais causés. Notre personnel est de retour au bureau (pour l'instant) avec du plexiglas, des masques et des lavages des mains fréquents afin de respecter les mesures d'hygiène de la Santé publique imposées par le gouvernement. Cependant, le bureau est désormais entièrement équipé pour fonctionner à distance, si cela s'avère nécessaire.

À titre de rappel, nous vous prions d'appeler la municipalité pour prendre rendez-vous avant de vous présenter au bureau afin que nous puissions respecter les consignes de la Santé publique et nous assurer que la santé de nos citoyens et de notre personnel soit protégée de la meilleure manière possible.

Changements de règlements

Notre plus gros projet cet été a été de continuer à travailler sur les changements aux règlements. Comme vous l'avez appris au cours de la dernière année, nous avons apporté des modifications à nos règlements afin d'en accroître la cohérence et de corriger les irrégularités, de rationaliser les processus et de rendre les demandes de permis plus faciles à remplir et plus claires pour le citoyen. Il nous fallait aussi mettre à jour certains règlements pour mieux refléter les réalités d'aujourd'hui. Comme toujours, la protection de notre environnement, de nos grands lots et de la visibilité du lac demeurent nos priorités absolues.

Suite à de multiples consultations publiques et discussions avec nos citoyens, urbanistes, ainsi qu'avec notre nouvelle inspectrice, nous prévoyons entamer le processus administratif des changements de règlements en décembre. Ce processus peut durer plusieurs mois et, durant cette période, tous les

permis seront gelés. Notre administration a priorisé ce processus afin de minimiser l'impact sur les citoyens et de permettre à tous de travailler sur leur propriété une fois la saison de construction arrivée.

Les prochaines étapes à venir comprennent une autre consultation publique informelle avec tous les citoyens, au cours de laquelle nous prévoyons présenter les changements proposés afin de permettre un dernier moment de rétroaction avant d'entamer le processus d'adoption plus formel. Bien qu'une consultation publique officielle soit incluse dans la procédure, nous préférons obtenir l'opinion de nos citoyens avant d'engager le processus formel afin de nous assurer que les changements apportés refléteront la volonté et les orientations des citoyens.

Étant donné que les permis seront gelés pendant le processus administratif de modification des règlements, nous vous encourageons, si vous avez des projets à réaliser pendant l'hiver, à faire parvenir vos demandes de permis avant notre réunion du Conseil du mois de décembre, afin qu'elles puissent être traitées avant le gel des règlements. Si vous ne pouvez pas soumettre vos demandes de permis avant décembre, l'administration continuera de traiter les demandes de permis pendant le processus de changement, mais ces permis ne pourront pas être émis tant que le processus de changement des règlements ne sera pas terminé, soit probablement au mois d'avril.

Pour consulter le calendrier du CCU ainsi que les dates limites pour le dépôt des documents pour votre demande de permis, veuillez visiter le lien suivant: <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/adenga-municipal/>

En plus des changements aux règlements d'urbanisme, nous apporterons également des modifications au règlement relatif aux nuisances afin d'y incorporer les réponses des citoyens au récent sondage qui a été envoyé cet été. L'administration tient à vous remercier pour avoir répondu au sondage en si grand nombre. Nous avons grandement apprécié votre implication dans cette consultation et vos commentaires réfléchis sur la question.

Séances du Conseil en ligne

En raison de l'augmentation récente des cas de COVID-19 et du fait que de nombreux citoyens de MTLN vivent dans des « zones rouges », nous avons décidé de poursuivre la tendance à tenir des séances du Conseil en ligne. Le Conseil a jugé cette approche plus prudente et, étant donné que nous encourageons la participation des citoyens lors de nos séances en ligne, nous avons estimé qu'il était logique de continuer ainsi. Lors de nos récentes rencontres du Conseil en ligne, nous avons constaté une participation et une présence accrues des citoyens, et nous espérons que cette approche permettra à davantage d'entre vous de participer aux séances du Conseil à l'avenir.

Étant donné que les réunions en ligne engendrent une plus grande participation, nous envisagerons d'offrir une option de présence en ligne même lorsque nous reviendrons aux réunions en personne afin de permettre aux citoyens qui ne peuvent y assister physiquement d'y participer et d'interagir à distance. Nous espérons que vous continuerez de participer à nos séances en ligne ou que vous continuerez de communiquer avec nous par d'autres moyens.

Lien pour assister aux séances du Conseil :

<https://lactremblantnord.my.webex.com/meet/directiongenerale>

Par téléphone :

+1-438-797-4001 (Montréal)

+1-613-714-9906 (Ottawa)

Numéro d'accès : 132 362 1500#

(D'autres numéros sont disponibles, sur demande)

Bandes riveraines

L'une de nos priorités environnementales, basée sur les lignes directrices gouvernementales, est de maintenir une zone de protection naturelle autour de nos cours d'eau en respectant une bande riveraine de 20 mètres. Cette mesure est importante afin d'éviter la contamination de nos lacs, d'en optimiser la qualité de l'eau et de les protéger contre les espèces envahissantes.

Cet été, notre employé Nicolas Therrien et Jennifer MacDonald, une bénévole du lac Bibite, ont travaillé ensemble à l'évaluation de diverses rives, en continuité avec le projet amorcé par notre étudiante d'été Elizabeth il y a quelques années. Ils ont passé du temps au lac Bibite à rendre visite aux citoyens et à leur donner de l'information sur les moyens disponibles pour améliorer les berges et empêcher les espèces envahissantes de pénétrer dans le lac. Ils étaient également à la disposition des citoyens du lac Tremblant, et nous prévoyons poursuivre ce projet l'été prochain. Nous vous donnerons plus d'informations et de détails à ce sujet dans les mois à venir.

Coupe d'assainissement forestière

La municipalité a récemment été avisée qu'une coupe d'assainissement aura lieu dans l'érablière située sur le chemin Thomas-Robert, plus précisément sur la terre publique appartenant au Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles. Ces travaux ont été autorisés par le Ministère dans le cadre d'un permis « autres fins » et ont pour but, dans une optique de développement durable, d'améliorer le rendement de l'érablière et d'assurer sa régénération.

Pour l'instant, nous avons transmis le tracé du sentier du Centenaire afin qu'ils puissent en tenir compte et minimiser les impacts sur celui-ci. Il est à noter que, selon nos informations, ces travaux forestiers sont considérés comme mineurs et ne requerront aucun aménagement de chemin. La municipalité souhaite participer à une rencontre d'information concernant ces aménagements forestiers avec la collaboration de l'ingénieur forestier qui a préparé le plan d'aménagement. De plus amples informations vous seront transmises prochainement à cet effet.

Internet

Nous sommes conscients qu'Internet demeure un enjeu, à différents niveaux, pour beaucoup d'entre vous:

- Pour ceux qui sont à l'extérieur du chemin Thomas-Robert, nous continuons de faire pression sur Bell afin qu'elle termine les travaux requis tel que promis.
- Pour ceux qui utilisent Xplornet, nous sommes au courant des problèmes survenus avec l'une des tours, ce qui a entraîné des difficultés pour certains d'entre vous.
- La MRC travaille toujours sur un projet de fibre optique pour l'ensemble de son territoire, et nous vous tiendrons au courant du calendrier dès que nous aurons plus d'informations.

Si vous avez des problèmes particuliers avec votre connexion Internet, veuillez nous contacter afin que nous puissions voir comment la municipalité pourrait vous aider à trouver une solution.

Travaux sur le chemin Thomas-Robert

Au cours des prochaines semaines, des travaux seront réalisés sur le chemin Thomas-Robert, principalement liés au drainage dans divers secteurs. Nous avons demandé et reçu une subvention de 5 238 \$ du gouvernement provincial qui couvrira tous les coûts de ce projet.

Sécurité sur les sentiers - Nouvelle application

Le service d'incendie a commencé à utiliser une nouvelle application pour aider à localiser les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide lorsqu'elles sont perdues en forêt et qui sont incapables d'identifier leur emplacement. L'application, **what3words**, est disponible sur l'*AppStore* ou sur *Google Play*.

Stationnement près du sentier du Centenaire

J'ai été informé, par plusieurs d'entre vous, des problèmes liés aux voitures stationnées à l'entrée du sentier du Centenaire. Le sentier est devenu très populaire et il est désormais disponible sur de nombreuses plateformes de randonnée. Je suis au courant que certains problèmes sont survenus en raison du fait que des visiteurs se stationnent trop près de l'entrée de la marina ou des poubelles et que de longues files de voitures se forment le long de la route. J'ai également entendu dire que des gens ouvrent les portières de leur voiture ou errent sur la route pendant que des gens passent, ou encore que des randonneurs passent sur des propriétés privées.

Afin de traiter ces problèmes importants, notre administration met en place, pour l'instant, les mesures suivantes:

- 1) Amélioration de la signalisation concernant le stationnement, en plus d'un rappel aux visiteurs qu'il y a des gens qui traversent et marchent le long de la route;

- 2) Ajout d'un nouveau grand panneau à l'entrée des sentiers indiquant les règles que les randonneurs et visiteurs doivent suivre sur les sentiers, y compris l'obligation de respecter les propriétés privées;
- 3) Discussions avec la police pour identifier la meilleure façon d'améliorer la sécurité le long de cette route.

Vos commentaires et suggestions à ce sujet sont toujours les bienvenus.

Réseau de sentiers

Entourée de forêts et de montagnes, LTN est un endroit idéal pour le développement de sentiers pédestres. Composé de Russell Goodman, Sarah Ellwood, Jean Cloutier, Eileen Bridges, Isabelle Thibault, Steve Zimmermann, Janet Hylland et Rob MacLeay, le **North end trail crew**, a travaillé d'arrache-pied ces derniers temps. Non seulement ses membres entretiennent sans cesse les sentiers existants, mais ils sont toujours à la recherche du prochain projet d'amélioration.

Ce printemps, le sentier des *Portes de l'Enfer*, accessible au public depuis la fin du chemin du Lac-Joly à Labelle, a été complété. Le sentier est à 100 % sur les terres de la MLTN, serpentant le long du terrain que la municipalité a acquis avec les fonds de parc lors du lotissement dans la Baie des Ours. Le prochain projet sera un raccordement de la rivière Cachée à ce sentier et au mont Gorille (Labelle).

Ce sentier permettra aux citoyens du lac Tremblant de faire du kayak ou du canot sur une courte distance en amont de la rivière avant de pouvoir commencer leur randonnée. Nous vous tiendrons au courant lorsque le sentier sera prêt pour les randonneurs.



Merci à l'équipe des sentiers pour son temps et son dévouement, car c'est vous qui avez permis à tous d'apprécier la beauté de LTN et des environs. Enfin, nous ne pouvons évoquer les sentiers sans remercier Jacko Gratton pour son travail exceptionnel sur le sentier du Centenaire (et sur bien d'autres) à LTN.

Nous vous souhaitons à tous la santé et une belle saison d'automne,

Kim Meyer et votre Conseil.